



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Détachant chewing gum Spray (F)  
Code-Nr. 116300

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Aérosols Techniques

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**F+** Extrêmement inflammable

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

#### Phrases S

23 Ne pas respirer les aérosols.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs dans des locaux insuffisamment aérés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Une utilisation extensive risque de générer des mélanges vapeur-air combustibles / inflammables.



### 3. Composition/informations sur les composants

#### Description

Préparation d'un mélange d'agent propulseur.

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
61641-74-5		Mélange propane-butane	90-100	F+, R12

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.  
Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.  
Traitement médical.

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître:  
narcose  
céphalées

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.  
Eventuellement apport d'oxygène.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agents d'extinction appropriés

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

#### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### Les méthodes de nettoyage

Laisser évaporer.

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.  
Ne pas ouvrir par la force ou brûler.  
Le produit est combustible.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Formation de mélanges gazeux explosifs avec l'air.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Observer les directives administratives sur l'emmagasinement des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.  
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.  
Stocker au frais.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
106-97-8	n-Butane	8 heures	1900	800	-
		Court terme	-	-	

### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.  
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.  
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.



#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> Aérosol	<b>Couleur</b> incolore, limpide	<b>Odeur</b> caractéristique
------------------------	-------------------------------------	---------------------------------

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point d'éclair</b>	-60 °C				
<b>Température d'inflammation</b>	510 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	1,5 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	8,5 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	5000 hPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,54 g/ml	20 °C			

#### Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

#### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

#### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

Pas de produit de décomposition dangereux connu

#### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

#### Constatations empiriques

Irrite les organes de la respiration

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse



## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Code déchets

15 01 10\*

### Nom du déchet

emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Remarques générales

Pour éliminer la boîte conformément aux dispositions en vigueur, il faut au préalable la vider complètement.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), Code de classification: 5F

Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, 2.1

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 56 %

(composants organiques volatils)

Valeur COV 560 g/L

(composants organiques volatils)

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 12 Extrêmement inflammable.